

**NAP**  
**MARS AVRIL 2018**

adresse mail :

renseignements sur l'enfant

NOM	CLASSE
PRENOM	ENSEIGNANT

PS/MS/GS		CP/CE1		CE2/CM1/CM2	
LUNDI		LUNDI		LUNDI	
JEUX LIBRES		JEUX SPORTIFS		ACTIVITE MANUELLE : TISSAGE MURAL	
		CREATION DE BIJOUX FANTASIES		EXPRESSION CORPORELLE	
		JEUX DE SOCIETE		SPORT CO : BASKET	
MARDI		MARDI		MARDI	
JEUX LIBRES		EXPRESSION CORPORELLE		JEUX DE FLECHETTES	
		JEUX DE SOCIETE		ATTRAPE REVE	
		INITIATION SCOUBIDOUS ET BRACELETS BRESILIENS		SPORT CO : ULTIMATE	
JEUDI		JEUDI		JEUDI	
JEUX LIBRES		ACTIVITE MANUELLE : POULE EN CHAUSSETTE		ACTIVITE MANUELLE : PAYSAGE EN RELIEF	
		JEUX DE SOCIETE		JEUX DE SOCIETE	
		JEUX EN BOIS		THEQUE	
				BMX/SKATE* (lire les conditions)	

les activités proposées sont basées sur l'initiation et la découverte ; cependant elles reposent sur un projet pédagogique et sont intégrées à un cycle de plusieurs semaines. Nous vous demandons également de prévoir une tenue de sport si votre enfant a choisi cette activité. Enfin il est fortement conseillé que votre enfant fasse lui-même le choix de l'activité.

<b>jeux libres</b>	c'est une activité encadrée par 4 personnes dont une ATSEM où l'enfant a le choix entre : être au calme (bibliothèque, jeux de société, jeux d'imitation etc...), bouger (bac à sable, salle de motricité, cour, gymnase etc...) bricoler (activité manuelle, jeu de construction etc...)
<b>*BMX/SKATE</b>	Cette activité est encadrée par un Educateur sportif spécialisé (BPJEPS) ; le matériel (skates et vélos) est fourni par l'éducateur. Il faut cependant apporter ses protections. baskets et Casque obligatoires. 12 places maximum ; priorité aux enfants découvrant cette activité.

**DATE BUTOIR :**  
**10 FEVRIER**

signature des parents

reçu le :



## NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES 2017/2018

Dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, des nouveaux temps d'activités périscolaires (N.A.P) sont proposés par la mairie pour les enfants scolarisés à l'école Guy de Maupassant. Les nouvelles activités périscolaires (NAP) sont organisées principalement dans les locaux scolaires, salles communales et équipements sportifs.

les nouvelles activités périscolaires se déroulent de la manière suivante :

Lundi, mardi et jeudi de 16h15 à 17h15.

Pour pouvoir participer aux activités, les parents doivent inscrire leurs enfants et remplir la fiche d'inscription en cochant les cases souhaitées par jour. Cette inscription vaut engagement de l'enfant à suivre un cycle d'activités. Celui-ci dure 6/7 semaines (de vacances à vacances).

L'inscription est faite pour une période entière ; toute absence doit être signalée, merci de contacter Gwénaël Hamet (coordinateur) par mail : [gwenael.hamet@petitmars.fr](mailto:gwenael.hamet@petitmars.fr) ou sur le portable : 06/16/03/17/96 ;

un justificatif sera demandé pour la non facturation de l'acte.

Vous devez remettre cette fiche d'inscription

avant la date butoir en mairie, à Planète Mars ou par mail.

Une fois la date dépassée, les inscriptions seront acceptées ou non, selon le cadre réglementaire de l'encadrement pédagogique.

QF	coût horaire
T1<536	0,44 €
535<T2<800	0,54 €
799<T3<993	0,64 €
992<T4<1201	0,72 €
T5>1200	0,81 €

### INFORMATIONS

L'accueil après les activités (à partir de 17h15) se déroule dans la salle de motricité pour les élèves de PS/MS/GS et sous le préau pour les élèves de CP/CE1/CE2/CM1/CM2.

Si vous voulez autoriser votre enfant à quitter seul l'école après les NAP, veuillez rédiger un courrier dûment signé.

### ATTENTION

Toute fiche d'inscription remise à l'école par le biais des enseignants vous sera retournée. Veuillez respecter les dates et lieux de retour de ces fiches d'inscription.

**DATE BUTOIR : 10 FEVRIER 2018**